

L'ÉCO



de la semaine

3 au 7 Juillet 2023

Sponsors Officiels



Sponsors Gold



Sponsors Silver



Partenaires



Niches d'exportation : 1,4 million de dollars ramenés du marché canadien	3
Transports aériens : Retour de Corsair avec deux vols hebdomadaires Tana-Paris	3
La fraude à la TVA sur Internet devenue plus compliquée, mais pas éradiquée	4
Relation avec les bailleurs de fonds : Madagascar honore son rang au sein du FMI	5
Salon RSE-IDD-8E édition : Le secteur privé et la biodiversité à l'honneur	5
Centre de gestion agréé : Une entité d'appui aux Petites et moyennes industries	6
Pêche et aquaculture : Les recettes d'exportations des produits halieutiques se chiffrent à 648 milliards Ar	6
Marché de devises : L'euro à 4 887 ariary et le dollar à 4 511 ariary	7
Moins loin, plus courtes, des vacances d'été sous le signe de l'inflation	7
Energie : La Jirama accuse de lourds passifs pour l'exercice 2022	8
Secteur aurifère : Le travail des enfants dans les mines d'or pointé du doigt	9
Collection de minéraux naturels : Madagascar regorge de gemmes très rares et convoitées dans le monde	10
L'étrange faillite des Editions de la Différence	10
Prévisions : Cinquante-trois-mille touristes pour la haute saison	11
Centrales hydroélectriques et solaires : D'autres projets approuvés en Conseil des Ministres	12
Consommation: le riz local largement disponible cette année	12
Les problèmes d'emploi, symptôme persistant de la relégation des banlieues	13
Projet ODOF : Deux nouvelles usines dans l'Atsinanana	14
Projet gouvernemental : La reprise de l'exportation de viande bovine controversée	14
Madagascar – Nations Unies : 141 millions de dollars d'aides décaissées en 2022	15
Pépinières industrielles : Des machines sophistiquées pour les paysans sur le littoral Est	16
Justice : l'Assemblée vote l'expérimentation de « tribunaux des activités économiques » pour quatre ans	16

Niches d'exportation : 1,4 million de dollars ramenés du marché canadien

ERIC RANJALAHY. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 03 JUILLET 2023

Fructueuse et enrichissante. Tel aura été le retour de la quatrième Mission économique et commerciale au Canada, sous la supervision de la Chambre de commerce et de coopération Canada-Madagascar et sous l'impulsion du ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation, MICC.



Des résultats positifs et très encourageants. Voilà le bilan de la quatrième Mission économique et commerciale au Canada, MECC. La délégation malgache a été conduite par Isidore Andrianirina, directeur du commerce et de la consommation au ministère de l'Industrialisation du Commerce et de la consommation, MICC. Il s'est impliqué personnellement à faire d'une réussite cette expédition à vocation économique et commerciale. Une des attributions du MICC qui ne lésine pas sur les moyens techniques et financiers pour soutenir et encadrer une telle initiative. Au nom du partenariat public-privé. Haingo Randrianarivony, présidente de la

Chambre de commerce et de coopération Canada-Madagascar, Cancham, samedi au Centell d'Antanimena a annoncé la belle moisson. « Après un mois, les commandes fermes obtenues par les entrepreneurs se chiffrent déjà à 1,4 million dollars et ils ont enregistré plus d'une centaine d'intentions d'achat. Des accords avec des organismes d'appui à l'entrepreneuriat et à l'exportation sont conclus. Les représentants des ministères ont pu discuter avec leurs homologues aux Affaires mondiales Canada et à la Corporation commerciale du Canada en faveur de meilleurs échanges entre les deux pays. Les produits et services malgasy commencent à bien se faire connaître et à se faire apprécier sur le marché canadien, voire nord-américain. Les missions commerciales successives sont à l'origine de cette percée sur un marché au potentiel insoupçonné. » La précédente mission, en 2022 a, par exemple, permis d'obtenir trente-trois nouveaux contacts avec suite et aussi 5,2 millions d'euros de contrats de vente conclus et en cours. Pour cette année, treize entreprises ou groupements affiliés à la Cancham participent à la MECC. Que sont SCRIMAD, DISTRISET, RIVIEREX, JR RAMANANDRAIBE EXPORT, GEHEM, SYMABIO, AGRIEXPORT CENTRE LA BONTE, INNE TEXTILE, SOARANTY, NAHIRI COMPANY, LASYGASY, PREMIUM EXPORT, UTAM TROPIKALY.

Quatrième MECC

Haingo Randrianarivony, pour mesurer le chemin parcouru, a souligné que « si de 2018 à 2021, les exportations malgaches

au Canada n'ont jamais excédé les 11 millions CAD, dollars canadiens, elles ont plus que doublé en 2022 en atteignant 24,6 millions CAD, (sources : Statistiques Industrie/Canada, Affaires Mondiales Canada). En y contribuant, les MECC ont démontré leur pertinence et leur efficacité. La CanCham remercie tous les partenaires institutionnels, techniques et financiers qui ont contribué à la réalisation de cette MECC 2023, ainsi que tous les entrepreneurs membres de la délégation qui s'y sont pleinement investis et sans lesquels la mission n'aurait pas eu de sens. Et rendez-vous est déjà pris à la cinquième MECC, en 2024! » se félicite-t-elle. La quatrième MECC, organisée d'un bout à l'autre par la Cancham et le MICC, s'est déroulée du 8 au 19 mai. Elle s'est déployée dans six villes du Canada. Toronto, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec et Ottawa. Les trois premiers jours ont été consacrés à la participation au Salon international de l'alimentation à Toronto, SIAL, plus grand au monde en la matière, où Madagascar avait un pavillon. Ont suivi des séances de B2B, des rencontres avec des partenaires potentiels, avec des organismes d'appui à l'entrepreneuriat et à l'exportation, avec des membres de la diaspora, et des visites d'usines. Deux autres ministères ont été associés à ce voyage. Celui des Affaires étrangères, de l'Agriculture et de l'élevage, ainsi que la Banque mondiale, via le projet Pôle intégré de croissance, PIC. Un partenariat multilatéral gagnant pour tous.

Transports aériens : Retour de Corsair avec deux vols hebdomadaires Tana-Paris

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 03 JUILLET 2023

Corsair est de retour. Après près de trois ans d'absence dans le ciel malgache, la compagnie aérienne française signe un retour plutôt gagnant en offrant dans un premier temps 2 vols hebdomadaires sur la ligne Paris-Antananarivo via Saint-Denis de la Réunion-Antananarivo.

Les passagers du vol inaugural qui a atterri jeudi dernier à l'aéroport international d'Antananarivo ont pu, en tout cas, apprécier la qualité de l'offre proposée par la compagnie.

A330 neo

Une qualité qui s'explique tout d'abord par la performance de l'appareil utilisé puisque Corsair a opté pour un Airbus A330neo, un avion de dernière du constructeur européen. L'A330neo offre en effet aux passagers, le confort d'une cabine ultra



moderne et, est la moins bruyante de sa catégorie. L'appareil dispose également d'une connexion WIFI pendant tout le vol et la compagnie apporte une attention toute particulière au confort et à la qualité de service, au sol et à bord. Bref, les passagers de la ligne Antananarivo – Paris vont bénéficier

du renouveau apporté par Corsair qui vient de renouveler sa flotte avec la récente arrivée de 5 Airbus A330neo. Des appareils qui se distinguent également par l'économie en carburant. L'A330 neo enregistre en effet une réduction de plus de 25% de la consommation de carburant et de son émission de CO2. Un avion économique, en somme, et qui explique certainement le deuxième facteur de la qualité de l'offre. En l'occurrence, les prix compétitifs pratiqués par la compagnie. Ce retour fait en tout cas la joie de Pascal de Izaguirre, le PDG de Corsair qui n'a pas caché sa réjouissance lors du discours qu'il a prononcé durant la réception qui a marqué le vol inaugural. « La desserte d'Antananarivo fait partie de l'histoire de Corsair. Les équipes de Corsair se réjouissent de retrouver leurs clients sur cette destination,

avec des avions de dernière génération, des A330neo plus respectueux de l'environnement permettant de préserver la biodiversité de Madagascar », a-t-il déclaré.

1 000 000 de touristes

Ce retour de Corsair fait également du bien à la destination Madagascar. Le ministre des Transports et de la Météorologie, Valery Ramonjavelo l'a reconnu en déclarant que l'entrée d'une grande compagnie comme Corsair contribue efficacement à l'objectif du gouvernement mal-

gache de passer à 1 000 000 de touristes par an d'ici quelques années. « Actuellement, l'aéroport international d'Antananarivo enregistre une soixantaine de vols internationaux par semaine, et pour atteindre cet objectif, il faut au moins tripler le nombre de vols internationaux actuels », a précisé le ministre. Pour en revenir à l'offre du retour, Corsair opère ses vols depuis Paris Orly, un aéroport très récemment modernisé, à taille humaine, et permettant un accès rapide à Paris. Des connexions sont possibles pour

les passagers sur toutes les destinations du réseau Corsair ainsi que sur des destinations européennes grâce au hub de l'aéroport Paris Orly. Cet aéroport est également situé à proximité du marché international de Rungis, le plus grand marché de produits frais au monde facilitant ainsi les importations de fret de denrées périssables. Outre les offres en ligne et via les agences de voyage, Corsair dispose également d'un bureau à l'immeuble Atrium Ankorondrano.

La fraude à la TVA sur Internet devenue plus compliquée, mais pas éradiquée

| LE MONDE.FR | 03 JUILLET 2023

Entrée en vigueur il y a deux ans, la réforme européenne pour la collecte de la TVA sur les colis importés a produit des effets tangibles, assurent les professionnels du secteur. Mais des méthodes de contournement subsistent.

Pendant longtemps, le jeu en valait la chandelle : des consommateurs rusés contournaient la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en achetant chez des marchands peu scrupuleux, situés hors de l'Union européenne (UE), des produits facturés jusqu'à 20 % sous leur prix habituel. Mais depuis juillet 2021, l'entrée en vigueur d'une réforme de la directive européenne sur la TVA a corsé les règles. Premier constat : il est devenu beaucoup plus difficile de trouver des marchands malhonnêtes sur les grandes places de marché, comme Amazon ou Cdiscount. Car depuis la réforme, ce sont elles qui doivent s'acquitter de la TVA, et non plus les nombreux vendeurs qu'elles hébergent. Elles sont désormais redevables de la taxe pour chaque achat qu'elles facilitent. « Les grandes places de marché se sont très vite alignées », constate ainsi Odile Courjon, avocate en droit douanier. « Elles ont été obligées de faire le ménage parmi les milliers de vendeurs référencés » en chassant les petits marchands qui fraudaient la TVA. Mais l'intégralité des ventes de l'e-commerce n'a pas lieu sur ces places de marché. Il subsiste des vendeurs indépendants, qui ont leur propre site de vente et dont certains sont installés hors de l'UE, dans des pays où les sanctions sont difficilement applicables. Ceux-là peuvent continuer de vendre des produits sans TVA aux consommateurs européens, sans être vraiment inquiétés.

Franchise annulée

Sauf, peut-être, au moment d'expédier leur paquet. Par le passé, beaucoup de ces marchands déclaraient en effet une valeur de colis inférieure à 22 euros, ce qui leur permettait d'échapper à la TVA. Cette exonération a été supprimée par la réforme et

ils doivent désormais payer la TVA à partir du premier centime. Résultat : le nombre de paquets taxables a été multiplié par six. « Pour 2022, cela représente une augmentation de recettes de 1,4 milliard d'euros, estime Patrice Pillet, chef de la TVA à Taxud, la direction des douanes européenne. Environ 20 % de cette somme va à la France. »



Reste une astuce pour les vendeurs malhonnêtes : éviter les transporteurs internationaux privés, habitués à payer la TVA, en confiant leurs colis à La Poste, un canal d'importation où cette taxe était jusqu'à récemment rarement acquittée. « Historiquement, La Poste était hors jeu. Elle ne connaissait pas la valeur des colis qu'elle faisait transiter », résume Xavier Pascual, délégué adjoint à la stratégie de la direction générale des douanes. Mais, là encore, la réforme a compliqué la tâche des fraudeurs : La Poste a désormais l'obligation de scanner chaque colis entrant en France, ce qui déclenche automatiquement l'envoi à la douane d'une déclaration électronique mentionnant la valeur du produit. Si la TVA n'a pas été acquittée, La Poste doit l'avancer pour que le colis puisse entrer sur le territoire. Charge à elle de récupérer ensuite le montant équivalent auprès du destinataire. « Nous avons bâti un site de paiement : une alerte est

envoyée au destinataire pour qu'il verse la TVA avant que le facteur passe », explique ainsi Sonia Scharfman, directrice de l'unité d'affaires internationales à La Poste. Aujourd'hui, La Poste scanne et déclare la grande majorité des paquets transitant par ses tapis de tri au terminal de Roissy – porte d'entrée de 90 % des colis d'e-commerce en

France. Mais la transition, suivie mois par mois par les douanes, s'est avérée difficile. Un employé de l'aéroport confie ainsi au Monde, sous le couvert de l'anonymat, que 100 % des colis ne sont pas encore dûment déclarés. Une situation qui, selon lui, s'améliore néanmoins. « Nous y sommes presque, assure pour sa part Sonia Scharfman. N'oublions pas que nous sommes passés de 700 colis dédouanés par jour à 430 000. Ça a été un choc ! Nous avons par ailleurs l'obligation de diffuser les courriers provenant des postes du monde entier, qui n'arrivent pas toujours avec la totalité des informations nécessaires au dédouanement. »

Des fraudes subsistent

Dans l'ensemble, les acteurs du secteur semblent se satisfaire de la réforme. « Nous avons apporté la démonstration qu'on pouvait taxer l'e-commerce comme le commerce ordinaire, se félicite aujourd'hui Xavier Pascual. Ça a rassuré beaucoup d'ad-

ministrations dans d'autres pays. » Pour quel bilan ? La logique voudrait que les recettes de la TVA sur l'e-commerce aient augmenté, mais ni le ministère de l'économie et des finances, ni l'UE ne sont en mesure de chiffrer ces nouvelles rentrées fiscales, la réforme étant entrée en vigueur au milieu de la crise due au Covid-19, compliquant les comparaisons année par année. En outre, l'Etat ne dispose pas d'estimations précises du montant de la fraude avant la mise en place des nouvelles règles. « On ignore jusqu'au nombre de colis que La Poste recevait depuis l'étranger avant la réforme », relève Xavier Pascual. Une certitude prévaut

: la fraude n'a pas complètement disparu. Une astuce-clé reste exploitable pour les marchands sis à l'étranger vendant hors des places de marché : sous-déclarer la valeur des colis. Par exemple, renseigner dans la déclaration une valeur de 200 euros pour un smartphone vendu 500 euros. « Cette fraude est notre priorité, affirme Xavier Pascual. Nous travaillons étroitement avec d'autres services de l'Etat pour la déjouer, nous traquons les déclarations atypiques dans lesquelles le poids, le type de produit et la valeur ne correspondent pas. » Cependant, selon un rapport de la Cour des comptes publié en février, « les possi-

bilités matérielles de contrôle sont particulièrement limitées ». Dénicher de nouvelles places de marchés moins scrupuleuses, changer de nom régulièrement, faire passer le colis pour un cadeau de particulier à particulier, faire croire aux autorités que la TVA a été payée... D'autres méthodes de contournement subsistent par ailleurs, sur lesquelles Xavier Pascual refuse de s'étendre : « Nous ne voulons pas détailler les types de fraude que nous avons imaginés. » Entre les douanes et les marchands retors, le jeu du chat et de la souris a encore de beaux jours devant lui.

Relation avec les bailleurs de fonds : Madagascar honore son rang au sein du FMI

ERIC RANJALAHY. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 04 JUILLET 2023

Afin de bénéficier des bonnes grâces du Fonds monétaire international, FMI, des apports financiers sont obligatoires pour chaque pays membre. Madagascar n'a pas oublié les siens.

Une mise au point au Conseil des ministres du 28 juin. Mais passée presque inaperçue. Sauf pour les yeux avertis des initiés. Il a été stipulé que « pour préserver le quote-part de Madagascar à fournir auprès du Fonds monétaire internationale, soit 244,44 millions de DTS, un niveau déjà annoncé dès l'adhésion de Madagascar à cette institution financière internationale le 25 septembre 1963, un ajustement du versement sera nécessaire. Compte tenu de la perte de valeurs de l'ariary face au DTS. L'objectif étant d'atteindre ces 244,44 millions de DTS et, dans la foulée, détenir nos 3 909 voix, soit un droit de vote de 0,08 », explique le compte rendu du Conseil des ministres. Le nombre des voix détermine les aides financières à obtenir du FMI. Voilà pourquoi, la Côte d'Ivoire, par exemple, lors de la crise sanitaire du coronavirus, a engrangé pas moins de 900 millions de dollars de la part du FMI, contre 333 pour Madagascar. Au titre de la Facilité de crédit rapide, FCR.

Des fonds alloués sans la moindre conditionnalité. Sauf la transparence budgétaire dans leurs affectations. Et durant le chaos financier en Argentine, le FMI a déboursé à chaque coup 130 milliards de dollars.

Partenaire incontournable

Une part de cette souscription devra être payée en DTS, l'unité de compte du FMI, ou avec des monnaies convertibles, comme le dollar, l'euro ou le livre sterling. Le reliquat peut être amorti en monnaie locale du « débiteur » du FMI qui rappelle « que la consistance de la quote-part définit l'influence de chaque pays dans ses prises de décision. Les États-Unis avec leur 82,99 milliards de DTS, l'équivalent de 116 milliards de dollars, pèsent de tout leur poids sur la balance des décisions ». Selon des évaluations datées de septembre 2016. Dans tous les cas de figure, le FMI passe pour être un partenaire incontournable pour Madagascar. En dépit des contraintes décisionnelles à prendre. Souvent des grosses couleuvres et des pilules amères à faire avaler à la population. Comme la dévaluation graduelle et régulière du FMG au début des années 80 sous l'ère du socialisme. Un véritable choc psychologique pour les ménages, habitués

ou bernés par les théories de l'économie planifiée, calquée sur les modèles soviétique et nord-coréen. Ou la vérité des prix des carburants à venir l'année prochaine. Sous la forme d'un mécanisme automatique de réajustement des prix à la pompe. Qui fait déjà planer le spectre d'une envolée inflationniste dans tous les esprits. D'où cette insistance du Conseil des ministres à être à jour sur « les cotisations » à apurer. Il reste trois tranches de la Facilité élargie de crédit à débloquer pour Madagascar. Il fallait faire les yeux doux aux inquisiteurs du FMI. Et éviter d'engager un bras de fer perdu à l'avance.



Salon RSE-IDD-8E édition : Le secteur privé et la biodiversité à l'honneur

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 04 JUILLET 2023

Le salon RSE, rendez-vous annuel des acteurs sociétaux pour l'environnement, ainsi que le public sera lancé pour les 6 et 7 juillet prochains.

Faciliter les échanges entre les acteurs du domaine de l'environnement, les experts et le public. Telle est la vision qui servira de fil d'Ariane pour la huitième édition du Salon de la Responsabilité Sociétale (RSE) et des Initiatives pour le Développement Durable (IDD). Ce rendez-vous annuel sera en effet

lancé d'ici deux jours. Pour les 6 et 7 juillet prochains au Novotel Alarobia, ce sera le secteur privé et la biodiversité qui vont être placés au centre des discussions. D'après les organisateurs de ce salon: « Cette édition sera une occasion pour échanger sur le rôle du secteur privé pour la préservation de la biodiversité, aux côtés des autres partenaires, avec comme thème central » secteur privé et biodiversité, opportunité ou menace ? « . À l'heure où les menaces

sur l'environnement se font de plus en plus pressantes, les entreprises aussi bien issues du secteur public que privé ont une grande part de responsabilité en ce qui concerne la préservation de cette fameuse biodiversité. Reason pour laquelle les organisateurs ont choisi cette thématique pertinente. « Les enjeux climatiques et environnementaux n'ayant jamais été aussi visibles et critiques, ils appellent tout le monde à agir [...] Les entreprises ont aujourd'hui la responsa-

bilité de reconnaître leur impact et leur dépendance à la biodiversité et aux services écosystémiques pour assurer leur pérennité » confie le cabinet UR-CSR, organisateur du Salon. Durant les deux jours du Salon RSE-IDD, le Schedule est assez fourni avec les différentes activités prévues par les organisateurs ainsi que les partenaires.

Un programme chargé

Des conférences thématiques ouvertes pour le public seront au menu en plus des tables rondes. Une des activités phares de cette huitième édition sera peut-être



aussi le concours de « pitch » ou « pitch contest » interuniversitaire pour les jeunes

porteurs de projets. Il s'agit ici « d'impliquer les jeunes dès leur plus jeune âge », selon les organisateurs. Ce salon sera parrainé par différents ministères, notamment celui de l'environnement et du développement durable, le ministère de la Pêche et de l'économie bleue, le ministère du Tourisme mais aussi le ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC). En tant que partenaire média, L'Express de Madagascar publiera également ce jeudi un cahier spécial RSE, à l'occasion de l'ouverture du Salon.

Centre de gestion agréé : Une entité d'appui aux Petites et moyennes industries

ERIC RANJALAHY. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 04 JUILLET 2023

Un pallier franchi. Le bureau du Centre de gestion agréé, CGA, parrainé par le Syndicat des industries de Madagascar, SIM, vient d'être mis en place. C'était lors de l'Assemblée générale constitutive de cette entité qui s'est tenue ce jeudi au bureau du SIM à Analakely. Ce CGA est une structure créée pour fournir un soutien aux Petites et moyennes industries, PMIs dans le domaine de la gestion et de la comptabilité. Une initiative financée par le PNUD dans le cadre de son projet « Diversification de l'Economie

Malagasy » ou DEM. « La principale mission de cette entité est d'accompagner les entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise en leur offrant des services de conseil personnalisés, de formation et d'assistance. Les objectifs de ce CGA sont d'accompagner les entreprises dans leur gestion, d'optimiser leur performance financière, d'accroître leur accès aux crédits, de favoriser la conformité légale, de fournir des formations et des ressources, de représenter et préserver les intérêts des entreprises membres auprès

des autorités » explique Tiana Rasamimanana, président du SIM. Les PMIs en adhérant à cette structure, pourront bénéficier de nombreux avantages. Conseils et expertise professionnelle, assistance comptable, formation et renforcement des compétences, réseau professionnel, accès à des outils et ressources, assistance administrative et fiscale, accès à des avantages fiscaux, image de professionnalisme et crédible auprès des fournisseurs, clients et établissements financiers.

Pêche et aquaculture : Les recettes d'exportations des produits halieutiques se chiffrent à 648 milliards Ar

NAVALONA R. | MIDI MADAGASCAR | 04 JUILLET 2023

La pêche et l'aquaculture constituent un des grands secteurs pourvoyeurs de devises à la nation.



Les dernières statistiques publiées par le ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue à la fin du mois d'avril dernier font état de près de 21 901 tonnes de produits halieutiques, tous confondus, expédiés sur le marché international. Ce qui a rapporté à la nation des recettes d'exportations de ces produits issus de la pêche et de l'aquaculture se chiffrent à 648 milliards d'ariary. L'Autorité sanitaire halieutique a délivré 2 628 certificats sanitaires permettant aux opérateurs économiques concernés de procéder à ces opérations d'exportations,

conformément aux normes exigées par les pays importateurs. Outre ces recettes issues des exportations de ces produits halieutiques, l'Etat par le biais de ce ministère en charge de la Pêche et de l'Economie Bleue a également perçu des redevances dont leur valeur a connu un rythme ascendant, grâce aux différentes réformes entamées au niveau de ce secteur porteur. Rien que pour les 2 421 permis de collecte pour produits marins et 761 permis de collecte pour produits d'eau douce délivrés par ce département ministériels, près de 2,3 milliards d'ariary de redevances ont été perçues.

Redevances de plus de 11,3 milliards Ar

Et l'année dernière, 64 licences de pêche industrielle ont été délivrées dont 48 licences pour la pêche crevettière et 11 licences pour la pêche aux thons. Le reste constitue des licences de pêche artisanale aux poissons. L'on a ensuite enregistré près de 3,5 milliards d'ariary de redevances à l'Etat. En revanche, le ministère de tutelle fait état de 13 licences de pêche aux thons qui ont été délivrées aux sociétés Interatun et Japan Tuna avec deux licences octroyées pour un navire d'appui, à la fin du mois d'avril de cette année. En outre, 43 licences de pêche crevettière industrielle

et une autre licence pour navire d'appui ont également été délivrées, sans oublier l'octroi de dix licences de pêche artisanale et une licence de collecte pour les opérateurs nationaux œuvrant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Ce qui a rapporté à l'Etat des redevances portant une valeur de plus de 11,3 milliards Ar. A part cela, le ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue ne ménage pas ses efforts pour développer la pisciculture en vue d'améliorer les sources de revenu des paysans tout en contribuant à la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le pays. A titre d'illustration, 1 866 jeunes et femmes répartis dans onze régions de l'île, ont bénéficié des formations et encadrements techniques leur permettant de développer des activités piscicoles. Cette action entre dans le cadre de la promotion de l'emploi bleu en partenariat avec le programme Fihariana et bien d'autres opérateurs. Dans la même foulée, 875 406 alevins ont été distribués dans 19 régions, outre le rempoissonnement de 18 plans d'eau répartis dans dix régions.

Environ 18,5 tonnes de produits saisis

Au niveau du secteur de la pêche, plus de 17 000 kits de sécurité en mer ont en même temps été distribués aux petits pêcheurs

issus des treize régions côtières pour leur permettre d'améliorer leurs captures. Et 7 887 pêcheurs ont été dotés de cartes professionnelles. Ce n'est pas tout ! Près de 4 176 Kits de valorisation et de transformations ont aussi été remis aux acteurs œuvrant dans ce secteur porteur en vue de mieux conserver leurs produits de collecte. Dans le cadre de la lutte contre la pêche INN (Illégale-Non déclarée et Non réglementée), le Centre de Surveillance de Pêche (CSP) vient d'être doté de huit vedettes de surveillance et deux autres vedettes semi-rigides pour le patrouilleur Atsantsa. En plus, 37

inspecteurs de pêche et 20 observateurs de pêche sont déjà opérationnels après avoir reçus des formations en la matière. Et suite aux missions de contrôle des activités de pêche pour une durée totale de 389 jours, réalisés par le CSP, environ 18,5 tonnes de produits halieutiques tous confondus ont été saisis avec 201 matériels et engins prohibés et 840 litres de carburants. Cette entité a également établi 43 procès-verbaux d'infractions tout en réalisant 37 inspections de navires à Mahajanga, Toamasina et Morondava. Par ailleurs, le ministère de tutelle prévoit de mettre en place des

infrastructures de pêche en vue d'améliorer la gouvernance du secteur. Cette année, 27 infrastructures de pêche sont en cours de construction. Parmi lesquelles, on peut citer, 15 complexes de pêche, deux unités de froid et six unités de transformation en vue de conserver les produits halieutiques. En outre, quatre hangars de marché seront bientôt installés. Le leitmotiv de ce département ministériel étant « Secteur de la pêche et de l'aquaculture, pilier de l'émergence à travers le développement de l'économie bleue et l'amélioration de la gouvernance de ce secteur ».

Marché de devises : L'euro à 4 887 ariary et le dollar à 4 511 ariary

R.EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 04 JUILLET 2023

Encourageant. Au rythme où évolue le marché interbancaire des devises, l'ariary reprend du poil de la bête.

Une bonne option pour la relance économique attendue par la population malgache

Petite dépréciation

Après une forte dépréciation en 2022, l'ariary commence à retrouver une certaine compétitivité. Hier, à la clôture du marché interbancaire des devises (MID), la monnaie malgache affichait un taux de 4 887 ariary pour un euro, alors qu'en début janvier la monnaie européenne était à 4750 ariary. Ce qui équivaut à une dépréciation d'un peu moins de 3% pendant ce premier semestre 2023. Par rapport à la monnaie américaine, l'ariary semble faire preuve d'une quasi stabilité en passant de 4 465 ariary pour un dollar en début d'année à 4 511 ariary hier. Une quasi stabilité puisque

que l'ariary n'a perdu que 46 points entre les deux périodes, soit une petite dépréciation de 1,03%. Une relative bonne nouvelle pour nos échanges commerciaux extérieurs quand on sait que c'est le dollar qui est la monnaie de référence pour la grande majorité de nos échanges avec l'extérieur

Or monétaire

On rappelle que la crise de la vanille est la principale source de la dépréciation de l'ariary cette année. Une crise compensée, heureusement, par la performance attendue des grands investissements miniers comme Ambatovy et QMM. Par ailleurs, la perspective d'une reprise des activités de Base Toliara est considérée comme un autre facteur de compétitivité de l'ariary. La reprise évidente du tourisme international jouera également en faveur du retour à la compétitivité de l'ariary. Il en est également de l'initiative de la Banque Centrale



de lancer l'or monétaire de Madagascar sur le marché international. « Notre objectif est, dans un premier temps de stabiliser les cours des changes et empêcher par exemple que l'euro puisse dépasser les 5 000 ariary », avait notamment déclaré le Gouverneur de la Banky Foiben'i Madagaskara, Aivo Andrianarivelo, lors du lancement de la célébration du centenaire de cette institution en juin dernier.

Moins loin, plus courtes, des vacances d'été sous le signe de l'inflation

MARJORIE CESSAC. | LE MONDE.FR | 04 JUILLET 2023

Pour contrer la hausse des prix, une grande partie des Français feront pour leurs congés des arbitrages sur la proximité, la durée de leur séjour ou les dépenses liées à leurs loisirs.

« Finalement, nous allons pouvoir partir, mais c'est clair qu'on ne fera pas de folies. » Il y a quelques jours encore, Géraldine Natal n'était pas certaine de pouvoir louer ce gîte en Bretagne qui lui faisait tant envie, près de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), avec son mari et ses trois enfants. « L'aîné, qui commence à travailler, va contribuer aux frais », raconte cette secrétaire dans l'éducation nationale qui vit à Boé, dans le Lot-et-Garonne. Cette année, avoue-t-elle, le ménage, qui gagne environ 4 000 euros mensuels, a eu plus de mal à mettre de l'argent de côté. « On sera quand même dans un esprit vacances, même si au retour on sait qu'il faudra faire plus attention », assure-t-elle. En dépit de

l'inflation qui, depuis des mois, entame le pouvoir d'achat des ménages, le rituel des vacances est plus que jamais sacralisé pour les Français. « Ils opteront pour un hébergement chez des amis ou en famille ou ils iront au camping plutôt que de renoncer à leurs vacances », explique Alix Merle, économiste chez Xerfi, un groupe qui fait des études sectorielles, en pointant les traces laissées par les confinements lors de la pandémie de Covid-19. A ce stade, le gouvernement estime que 73 % des Français prévoient de partir en vacances, surtout en France, durant la période estivale. Un chiffre optimiste au vu de certaines enquêtes d'opinion, pour qui près de 40 % des Français ne partiront pas cet été. Ceux qui le peuvent font des arbitrages. A l'instar de Céline Becquaert, autre habitante du Lot-et-Garonne, près d'Agen, nombreux sont ceux qui privilégient un départ moins lointain ou sur

une durée plus courte. Cette conseillère en produits bio à domicile a choisi cette année de faire « plusieurs petites pauses de quelques jours » sur l'été alors que les prix de l'alimentaire (surtout le bio) et sa facture de gaz ont empiété sur son budget. « Cette année, ce sera un peu de camping, un peu de mobil-home que des connaissances me louent moins cher et un saut dans la famille », décrit-elle. « J'ai prévu d'aller à un festival. Mais au lieu des trois jours, je ne resterai qu'une nuit sur place », ajoute-t-elle, désireuse malgré tout de « couper » avec son domicile, même si ce n'est pas pour un grand voyage.

Dépaysement et déconnexion

Certains loisirs, comme les parcs d'attractions, semblent aussi profiter de ce choix de la proximité. Le Parc Astérix peut en témoigner. Après avoir accueilli un nombre de visiteurs record en 2022 (plus de 2,6 mil-

lions), ce dernier a connu une affluence historique au cours des mois d'avril et de mai. « Il est plausible que nous profitions d'un effet d'arbitrage entre de vraies vacances lointaines et un séjour plus court dans un environnement dépaysant », reconnaît Delphine Pons, sa directrice générale. Le Parc accompagne d'ailleurs cette tendance en construisant de nouveaux hôtels. « Les familles sont là, nombreuses, et même si les gens vont sans doute faire des économies, pour l'heure ils privilégient ces moments de déconnexion et dépensent plus que l'année dernière », abonde Arnaud Bennet, le président du Syndicat national des espaces de loisirs et d'attractions et culturels. Signe de cette volonté d'échapper aux prix forts, les Français ont mieux anticipé leurs réservations. Dès le mois d'avril, auprès des campings par exemple, elles étaient en hausse de 20 % par rapport à 2022, et de 5 % encore dès le 12 juin. Sur ce créneau, les vacanciers ont plus volontiers réservé de simples emplacements nus pour planter leur tente que des mobil-homes plus coûteux. « Les Français, par mesure d'économie, sont plus nombreux à faire ce choix, qui est aussi privilégié par les étrangers comme les Allemands et les Belges », souligne Nicolas Dayot, le président de la Fédération nationale de l'habitat de plein air. Quant à ceux qui louent un mobil-home, ils optent « davantage pour l'entrée de gamme, avec un grand lit et une banquette qui se déplie », précise-t-il.

Les hôteliers sur leurs gardes

Satisfaits pour l'heure de la tournure des réservations, les hôteliers restent sur leurs gardes, surtout après les émeutes urbaines de ces derniers jours. « Globale-

ment, on observe une stabilité par rapport à 2022 », note, prudente, Véronique Siegel, responsable de la branche hôtellerie au niveau national à l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH). Certaines régions sont en retrait sur les ponts de mai et sur l'été. Comme en Corse, où les réservations sur les trois prochains mois plongent de 10 %, en raison vraisemblablement du prix onéreux des billets d'avion. Son homologue à l'UMIH sur la restauration, Franck Chaumes, constate que « les Français continuent d'aller au restaurant, mais c'est clair qu'ils regardent aussi un peu plus au portefeuille ». Et celui-ci de pointer une baisse du ticket moyen de l'ordre de 15 % à 20 % au cours des huit derniers mois. Faut-il y voir de premiers craquellements ? Il est trop tôt pour se prononcer, selon Christian Mantel, le président d'Atout France. A son sens, les conséquences sur la durée des séjours et surtout sur la dépense moyenne ne se mesureront qu'à la fin de la saison. « Il peut y avoir des réservations de dernière minute, y compris en Corse », explique-t-il, en précisant que les départs en vacances commencent de plus en plus tard, vers le 20 juillet, et que le mois de septembre est « fort ». « Pour cet été, je ne me fais pas trop de soucis, renchérit Dominique Marcel, patron de l'Alliance France Tourisme. Le niveau des réservations est correct. Mais il faut garder un tourisme accessible pour tous. Or, dans certaines régions, comme sur la Côte d'Azur, la course au haut de gamme est excessive. » Dans l'hôtellerie, les prix ont augmenté d'environ 30 % depuis 2019 sur tous les segments, selon le groupe Accor. Côté campings, les professionnels ont également dû répercuter certaines hausses, dont celle des

prix de l'énergie. « Nous avons suivi l'inflation, ce qui représente une hausse de 6 % environ », évalue Nicolas Dayot, de la Fédération nationale de l'habitat de plein air, qui reconnaît que le secteur se doit d'être vigilant alors que sa clientèle, contrairement à l'hôtellerie, « compte beaucoup de personnes issues des classes populaires ». De fait, une partie des Français se voit de plus en plus exclue, y compris de ce mode de vacances a priori plus accessible. « J'entends de plus en plus de gens qui travaillent dans l'industrie ou dans le secteur des soins dire qu'ils ne pourront pas partir en vacances avec leurs enfants car ils n'en ont pas les moyens », a insisté l'élu (La France insoumise) de la Somme François Ruffin après avoir déposé le 9 juin, avec quatre autres députés de la Nouvelle Union populaire écologiste et sociale, une proposition de loi en faveur du « droit au départ en vacances pour tous ». Au menu, plusieurs mesures comme des billets de train moins chers, des péages gratuits et une universalisation des chèques vacances. Quatre-vingt-sept ans après les congés payés du Front populaire, le sujet reste éminemment politique.



Energie : La Jirama accuse de lourds passifs pour l'exercice 2022

ERIC RANJALAHY. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 05 JUILLET 2023

Le futur manager pour redresser la situation financière de la Jirama est prévenu. Il ou elle va hériter des complications nées d'une gestion tatillonne du passé.

Prévisible. Les difficultés techniques de la Jirama, depuis des années, ponctuées par des délestages à n'en plus finir pour ses abonnés, puisent leurs sources dans des considérations d'ordre financier. Cette fois-ci, c'est le ministère de l'Énergie et des hydrocarbures, MEH, lui-même qui a publié, sous forme de tableaux (noirs cela va de soi) les extraits des comptes annuels, avant audit, des exercices comptables de 2022, 2021 et 2020 de la Jirama. Les déliquescences, d'une année à l'autre, sautent aux yeux. Les principaux indicateurs n'ont cessé de dégrader. Ainsi, pour 2022, l'année s'est terminée par un passif de 3,353



milliards d'ariary, contre 2,945 en 2021 et 2,521 en 2020. Ce passif du bilan est composé par les capitaux propres, son passif non-courant et son passif courant. Pour ce qui est des résultats nets, il a été de - 666 millions pour 2022, contre -378 et - 289 pour les années précédentes. Concernant le chiffre d'affaires, il a connu un léger progrès.

753 millions d'ariary en 2020, 755 en 2021 et 852 l'an passé. Comment expliquer ces déboires financiers ? Les premiers éléments de réponses et les solutions éventuelles ont été, peut-être, apportés par une analyse de la Banque Mondiale. Dans un audit approfondi, elle a estimé à 150 millions de dollars la perte d'exploitation de la Jirama en 2022, soit l'équivalent de 604 milliards d'ariary. Des chiffres éloquentes expliquent cette décadence à peine croyable. « Un déficit de vente de 0,11 dollar par kWh pour un coût de production moyen de 0,24 dollar par kWh. Pour une production annuelle d'électricité de 1 900 GWh, avec 28% de pertes techniques et un taux de récupération de 98%, la Jirama avait perdu 150 millions de dollars soit environ 604 milliards d'ariary l'année dernière ». Ces évidences mathéma-

tiques pour ne pas parler d'état de rapprochement sont rapportées dans le document sur le Cadre de partenariat pays, CPF, 2023-2027 qui lie le Groupe de la Banque mondiale et Madagascar.

Approche à trois niveaux

La Banque Mondiale souligne « que les transferts de fonds gouvernementaux d'environ 100 millions de dollars par an à sa société énergétique ne permettent plus à la Jirama de maintenir sa viabilité financière. Alors que cette compagnie avait atteint le seuil de rentabilité en 2009, d'après ce qui y est rappelé ». Soit, elle n'a pas fait de bénéfice mais elle n'a pas non plus contracté de dettes. Il s'agit ainsi d'une manière détournée de mettre en lumière l'inefficacité des subventions financières. Sans compter la mauvaise gouvernance dans la gestion interne de la Jirama. Le 3 décembre 2021, la Banque Mondiale elle-même a exigé la restitution, sans moratoire, de ses 634 719 dollars, alloués au projet Pagose mais affectés aux rubriques « des dépenses inéligibles », selon les termes de la Banque mondiale. Celle-ci a insisté sur l'application du système tarifaire Optima et Optima business. Des modules devant être la solution pour combler ces abysses financiers d'une profondeur interminable. Dans ce document, la Banque

mondiale « met en évidence des coûts de production d'électricité élevés pour justifier la situation. La Banque Mondiale soutient que la dépendance de la Jirama à l'égard des carburants coûteux pour environ la moitié de sa production d'électricité est symptomatique de son incapacité à développer des ressources nationales à moindre coût, telles que l'énergie hydraulique et solaire. Les producteurs d'électricité indépendants lui fournissent plus de 55 % de sa production ». Or la Banque Mondiale rappelle « que ceci se fait dans le cadre de contrats d'achat d'électricité négociés directement à des conditions qui ne sont pas toujours favorables à la compagnie nationale ». La Banque Mondiale avance une approche à trois niveaux pour sortir de cette ornière qui semble sans issue. « Dans le premier scénario, le pays peut entreprendre une réforme de l'ensemble du secteur. Elle comprend entre autres l'accélération de l'accès à l'électricité dans les zones rurales par le développement des activités de densification et d'extension du réseau, les mini-réseaux et les solutions hors réseau ». La Banque Mondiale propose aussi « d'orienter la transition énergétique en s'éloignant des combustibles fossiles importés et coûteux. Approuver les réformes clés nécessaires pour rele-

ver les défis de gouvernance et l'interface de la Jirama avec le secteur privé ». Le pays peut, le cas échéant, choisir une réforme partielle du secteur. Ce deuxième scénario consiste en la mise en œuvre de réformes axées sur le développement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales par le biais de produits hors réseau et de mini-réseaux, y compris l'externalisation des services de la Jirama dans les réseaux isolés, tout en réduisant ses investissements directs ou ses actifs. Cela pourrait inclure des réformes sur la réglementation et le renforcement des capacités dans le secteur, le développement avec l'Agence pour le développement de l'électrification rurale (Ader) et le secteur privé de mini-réseaux dans les zones rurales, ainsi que l'expansion du marché solaire hors réseau dans les zones éloignées et isolées. Une démarche de proximité fiable avec les projets de construction de 37 parcs solaires. La Jirama, pour sa part, afin de renflouer sa trésorerie, a envisagé d'un service à part entière pour recouvrer ses créances, évaluées à 200 milliards d'ariary. Elle a commencé par couper l'électricité des gros clients avant de s'en prendre aux particuliers, si besoin est.

Secteur aurifère : Le travail des enfants dans les mines d'or pointé du doigt

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 05 JUILLET 2023

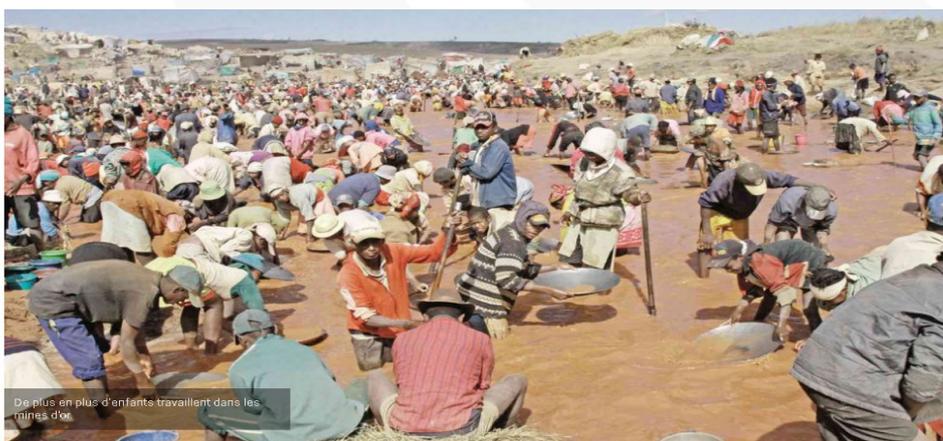
Carte blanche. Des efforts doivent être déployés pour éradiquer définitivement le travail des enfants dans le secteur aurifère. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que le ministère des Mines et des Ressources Stratégiques (MMRS) comptent bien en faire leur cheval de bataille.

Olivier Rakotomalala, il s'agit d'abord d'un souci de transparence vis-à-vis de la traçabilité de l'or, extrait des mines malgaches. Une limpidité à travers laquelle le fameux métal jaune en provenance de la Grande île sera conforme aux exigences par rapport aux droits de l'homme. Une démarche qui

pour que la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement du métal jaune soit conforme aux normes requises pour permettre aux collectivités territoriales Décentralisées d'en tirer profit », explique le MMRS.

Coopération

L'OIT et le MMRS vont travailler ensemble pour tenter d'endiguer le phénomène qui est bel et bien présent. Pour Coffi Agossou, « l'OIT est une institution qui prône la lutte contre le travail des enfants sous toutes ses formes et dans tous les secteurs, y compris le secteur minier ». Pour ce faire, les deux parties commenceront par « planifier des projets et des activités » pour éradiquer le travail des enfants dans le secteur aurifère et minier en général. Ce sont les conditions pénibles de vie, entraînées en grande partie par la ruée vers l'or qui pousse certains parents à entraîner des enfants dans le sillage infernal du travail minier. Des sonnettes d'alarme ont déjà été tirées par rapport au travail des enfants dans les mines. Ces derniers qui sont envoyés sous terre pour effectuer les besognes ou encore au bord des rivières pour tamiser le sable, à la recherche du fameux métal jaune.



De plus en plus d'enfants travaillent dans les mines d'or.

Le représentant de l'OIT, Coffi Dominique Agossou et le ministre des Mines, Olivier H. Rakotomalala ont abordé la question lors de leur entretien qui a eu lieu vendredi au siège du MMRS à Ampandrianomby. Pour

compte beaucoup surtout pour les opérations de raffinage de l'or entreprises récemment par le gouvernement malgache. « La lutte sera menée au niveau du secteur aurifère où des enfants y sont impliqués,

Collection de minéraux naturels : Madagascar regorge de gemmes très rares et convoitées dans le monde

NAVALONA R. | MIDI MADAGASCAR | 05 JUILLET 2023

ARAM Mines expose au grand public plus de 200 variétés de minéraux naturels de Madagascar à titre de collection dans le hall de l'Hôtel de Ville à Analakely, depuis hier et jusqu'au 06 juillet 2023, et ce, en partenariat avec Madagascar Perfect.

Ces variétés de minéraux naturels comportent plus de 2 500 spécimens en micromounts ainsi que d'autres muséologiques et des pièces pour les collectionneurs. « Notre objectif dans cette 2e édition de l'exposition des collections de minéraux naturels de Madagascar, consiste à faire connaître à toute la population malgache que la Grande île regorge de nombreuses variétés de gemmes, très rares et très convoitées dans le monde. Nous avons décidé de faire des collections des minéraux naturels du pays puisque nous sommes convaincus que l'exploitation des produits miniers, de façon rationnelle, tout en tenant compte des générations futures, constitue l'avenir de ce pays. De nombreux acteurs provenant des quatre coins du monde viennent à Madagascar pour s'en procurer surtout à titre de collection alors que bon nombre de nos compatriotes méconnaissent ces richesses minérales. On le qualifie d'ailleurs de « l'île aux pierres ». Dans le cadre de cette 2e édition de cet événement, nous prévoyons même de faire un pré-coaching aux étudiants désirant s'orienter vers la filière gemmologie ou bien aux débutants, désirant se lancer dans ce domaine ». Le gestionnaire de l'ARAM Mines, Harivelo Richardson Ramananjato l'a évoqué lors de l'ouverture officielle de



cette exposition hier dans le hall de l'Hôtel de Ville à Analakely.

Exportation interdite

Parlant des gemmes très rares et très recherchées dans le monde, qui y sont exposées, on peut citer, entre autres, le grenat démantôïde. « Il s'agit d'une pierre fine très rare, faisant partie des collections de minéraux naturels réalisées par ARAM Mines. C'est la Russie, plus particulièrement dans l'Oural, qui dispose de principaux gisements de ce grenat démantôïde dans le monde. On en a également découvert à Madagascar, notamment dans la partie Nord comme à Ambanja et Ambilobe. Cette pierre fine est qualifiée de gemme très rare et très recherchée sur le marché international. Le prix de son carat peut ainsi atteindre 2 500 euros, surtout quand la couleur de ce grenat démantôïde est de vert intense », a fait savoir Fiarenantsoa Randriamanankavy, minéralogiste et gemmologue au sein de ARAM Mines. Et lui d'ajouter que plus les minéraux sont naturels, soit à l'état

brut, plus leur valeur devient inestimable. Il tient également à préciser que le prix de ce grenat démantôïde, qui est toujours de couleur verte, augmente considérablement en fonction de son poids. « Force est également de remarquer que la Grande île dispose en quantité de cette pierre fine mais l'Etat interdit, pour le moment, son exploitation et son exportation », d'après toujours ce gemmologue au sein de ARAM Mines.

Puissance économique

Outre le grenat démantôïde, cette entité a également présenté d'autres gemmes très rares et très recherchés par les collectionneurs du monde. On peut citer, entre autres, le Grandidierite, qui est une gemme extrêmement rare au monde. Cela a été découvert pour la première fois en 1902, à Madagascar par Alfred Lacroix, un minéralogiste français. Il avait nommé le minéral ainsi, en l'honneur de l'explorateur français, Alfred Grandidier. « Ces spécimens proviennent principalement de Madagascar », a déclaré Fiarenantsoa Randriamanankavy. Pour sa part, la présidente de Madagascar Perfect, qui soutient cette exposition, a réitéré qu'il faut bien maîtriser et contrôler l'exploitation et l'exportation de ces ressources minérales, qualifiées de trésor de Madagascar, tout en évitant la sous-déclaration des produits. « Nous ne devons pas tout exporter mais en garder pour les générations futures. Ce trésor contribue même à la puissance économique de Madagascar. C'est pourquoi, nous allons appuyer l'ARAM Mines à la mise en place d'un musée minéral et de gemmologie du pays », a-t-elle conclu.

L'étrange faillite des Editions de la Différence

DENIS COSNARD. | LE MONDE.FR | 05 JUILLET 2023

La maison, sur la corde raide depuis des années, est au cœur d'un violent conflit entre son propriétaire et l'ex-président, qui s'accusent mutuellement d'escroquerie.

Les Editions de la Différence peuvent-elles renaître une fois encore de leurs cendres ? Soufiane Bensabra, leur dernier actionnaire et dirigeant, assure y croire. « Je m'active pour trouver un repreneur, et suis en discussion avec un investisseur chinois intéressé », affirme-t-il au Monde. Pas gagné, cependant, tant la situation de l'entreprise parisienne, qui a édité plus de 2 000 titres de littérature, d'essais, de poésie ou encore de livres d'art depuis sa création en 1976, paraît aujourd'hui désespérée.

Victime d'une conjoncture difficile pour toute l'édition, mais aussi d'une gestion calamiteuse et d'un violent conflit entre dirigeants, La Différence a été placée en

liquidation judiciaire, le 26 mai, par le tribunal de commerce de Paris. La société, qui employait une vingtaine de personnes en 2014, ne compte plus aucun salarié. Le jugement n'a pas calmé les tensions. Les deux parties s'accusent mutuellement de vol, d'escroquerie, d'abus de confiance. L'affaire est entre les mains de la police, qui a commencé à entendre les différents protagonistes.

Retournement exceptionnel

Sinistre fin pour une maison qui a publié Michel Houellebecq et Niki de Saint Phalle, Fernando Pessoa, Michel Butor, Peter Handke et Juvénal, ou encore Jean Lassalle, et dont l'élégant logo avait été dessiné par André Masson. Une rechute, en réalité. La Différence avait connu une première liquidation judiciaire, en 2017. Mais, à l'époque, l'actionnaire majoritaire, Claude Mineraud,

un ancien assureur, avait réinjecté des fonds, montré que l'actif restait supérieur au passif, et il avait obtenu, en 2019, l'annulation de la liquidation. Ce retournement exceptionnel avait permis à la société de redémarrer. L'octogénaire Claude Mineraud avait néanmoins estimé qu'il était temps pour lui de passer la main. C'est alors qu'entre en scène Soufiane Bensabra. Ce courtier en œuvres d'art et collectionneur né en 1980 à Paris est notamment spécialiste de Sayed Haider Raza (1922-2016), l'un des plus célèbres peintres indiens contemporains, longtemps installé en France. Il préside l'une des deux fondations qui se disputent l'héritage du « Picasso indien ». La Différence avait publié une belle monographie sur Raza, en 2008. « Je voulais acheter un stock de ce livre, j'ai fini par acheter la société », résume Soufiane Bensabra.

Une bonne partie des fonds nécessaires est apportée par un Indien, Deepak Gupta, dont la fille, Sanjana, obtient près de 30 % du capital. Soufiane Bensabra confie alors la présidence de La Différence à un vieil éditeur d'art et restaurateur de tableaux dont il est proche, Jean-Pierre Archenoult, qui a travaillé notamment avec César et Max Ernst. Pleins d'ambition, ils décident non seulement de développer l'activité d'édition, mais d'y ajouter un deuxième métier, la vente au détail des livres de la maison, en ouvrant en 2020 une librairie en plein cœur de Paris, rue de l'Ancienne-Comédie.



Gestion hasardeuse

Mais, très vite, rien ne va plus. Créer une librairie en pleine pandémie de Covid-19 se révèle audacieux. Surtout, la gestion de l'entreprise paraît hasardeuse. Jean-Pierre Archenoult, qui aura bientôt 80 ans, en convient : il ne « pratique pas l'ordinateur ». Les chiffres ne le passionnent guère. L'ampleur du désastre apparaît peu à peu. Plus les mois passent, plus l'argent manque. Les fournisseurs sont payés au compte-gouttes. Les salaires ne sont pas versés, ou seulement lorsque la pression devient trop forte. Le courrier n'est pas toujours ouvert. Quant

à la librairie, ses clients sont incités à payer en liquide, témoignent plusieurs anciens de la maison. « C'était un peu le chaos », raconte une ex-salariée, qui a dû aller aux prud'hommes puis faire appel à un huissier pour toucher ce qui lui était dû. Presque aucun nouveau texte n'est publié, à l'exception de celui de Soufiane Bensabra sur Raza. Et les anciens livres – quelque 300 000 exemplaires – sont bloqués dans un entrepôt, les factures du stockeur n'ayant pas été entièrement acquittées. En coulisses, assure Jean-Pierre Archenoult, il y a plus grave. Selon lui, Soufiane Bensabra aurait utilisé La Différence comme une sorte de couverture pour des trafics d'œuvres d'art. Depuis longtemps, la maison imprime des lithographies, des estampes, dispose d'originaux confiés par des artistes. Elle joue parfois un rôle de galerie, négocie des œuvres d'art. Le nouvel actionnaire en aurait profité pour détourner en sa faveur une partie de l'argent tiré des tableaux vendus par La Différence, voire en voler. Selon Jean-Pierre Archenoult, le préjudice pour l'entreprise atteindrait au moins 1 million d'euros. Des accusations totalement démenties par Soufiane Bensabra : « Je n'ai absolument rien à me reprocher », affirme-t-il. Selon lui, tout est la faute de Jean-Pierre Archenoult, qui aurait mal géré La Différence, de façon opaque, puis voulu détruire l'entreprise pour se venger de son actionnaire.

Des mois d'accrochages

Entre les deux hommes, la tension culmine à l'automne 2021. Après des mois d'accrochages, Jean-Pierre Archenoult se rend à la police et porte plainte, au nom de la société, contre celui qui l'avait nommé. A la suite d'un audit comptable indépen-

dant, explique-t-il, il a pris connaissance de « nombreuses irrégularités, toutes imputables à M. Bensabra ». Il l'accuse d'abus de confiance, de faux et usage de faux, d'escroquerie, de menaces, d'usurpation d'identité, d'appels malveillants. « Il m'a proposé de l'argent si je me tenais tranquille à son égard, précise-t-il dans une main courante à la police. Je ne me sens pas en sécurité, je ne dors plus à mon domicile. » Soufiane Bensabra, de son côté, convoque une assemblée générale pour révoquer Jean-Pierre Archenoult. Motifs : « gestion défailante de la société », « mauvaise gestion du personnel ayant provoqué le départ de plusieurs collaborateurs et plusieurs recours devant le conseil des prud'hommes », « défaut de communication des comptes aux actionnaires ». Le quadragénaire prend alors lui-même la présidence de La Différence. Sans pour autant redresser la situation. Ariana Saenz Espinoza, la directrice littéraire de La Différence, porte à son tour plainte pour harcèlement moral contre Soufiane Bensabra. L'activité reste minimale, les dettes s'accumulent. Jusqu'au jour où le stockeur ainsi qu'une salariée saisissent la justice pour récupérer l'argent qui leur est dû. Le tribunal de commerce lance d'abord une enquête pour comprendre la situation. « Mais après avoir décalé le rendez-vous par mail, M. Bensabra ne s'est jamais présenté et n'a plus répondu, c'était un vrai fantôme », soupire le mandataire judiciaire, Xavier Brouard. D'où la liquidation décidée par le tribunal, en l'absence de représentant de l'entreprise. Comme un point final, après une histoire tumultueuse entamée il y a près d'un demi-siècle.

Prévisions : Cinquante-trois-mille touristes pour la haute saison

ERIC RANJALAHY. | L'EXPRES MADAGASCAR | 06 JUILLET 2023

Le plus beau reste à venir. Et l'optimisme est de rigueur. C'est la posture adoptée par les responsables du ministère du Tourisme à un moment où les prémices de la haute saison montrent le bout de leur nez. « Nous y avons préparé depuis le mois d'avril par le recul de la propagation du coronavirus et la reprise progressive des trafics aériens, de qui dépend la venue des touristes à cause de notre insularité. Dans ces perspectives, Madagascar peut s'attendre à la venue de cinquante-trois-mille touristes durant cette période de juillet à août », prédit un membre du staff du ministre Joël Randriamandranto. Il s'agit d'une visée plus ou moins modeste. Mais compte tenu de ce qu'a enduré ce secteur par les mesures prises durant le passage

dévastateur du coronavirus, c'est déjà une bonne performance pour la vraie reprise attendue depuis trois ans maintenant. C'est aussi la résultante de nombreuses actions menées de concert par le ministère et professionnels des activités touristiques, conscients des pertes accumulées par des mois d'hibernation forcée. En fait, Madagascar a pu se repositionner sur la carte mondiale du marché du tourisme. Par des actions de promotion. Participation à des Foires internationales de Paris, Rome ou Berlin. Même avec un budget limité pour cela. Des retombées positives ont été acquises. La destination a été classée dans le Top 10 des plus attractifs en Afrique pour 2022-2023. En outre, au mois de septembre 2021, Madagascar rejoint la longue liste des

destinations internationales qui ont obtenu le « Safe Travels Stamp » octroyé par le Conseil Mondial du Voyage et du Tourisme ou World Travel and Tourism Council, WTTC, suite à une évaluation positive de ses protocoles d'hygiène appliqués aux métiers du tourisme. Des croisières de luxe ont touché Toliara, Toamasina, Antsiranana,



Nosy-Be, et Mahajanga. Le Swan Hellenic, le graal en la matière va aussi venir.

Image positive

En parallèle, l'organisation du Festikitse dans la baie Sakalava, les délicieux plats dans l'art culinaire réalisés avec dextérité et aisance par Chef Lalaina Ravelomanana partout où il met les petits plats dans les grands, les victoires en or massif de la

judokate Laura Rasoanaivo, et la qualification au courage des Ankoay à la coupe du monde de basket-ball U-19, ont aussi donné une image positive du pays à l'étranger. À l'intérieur, le succès de la neuvième édition de l'International tourism fair of Madagascar, ITM, couplée aux diverses offres des « Bons plans des vacances » a renforcé le regain de vitalité du tourisme, moribond depuis

l'apparition des contaminés du coronavirus le 20 mars 2020. Les transports aériens, avec 60 vols hebdomadaires en provenance et à destination de Madagascar, sont encore loin des cadences infernales dans les pays voisins et concurrents. Mais c'est déjà un signe positif de l'intérêt suscité par Madagascar auprès des compagnies aériennes qui y trouvent leurs comptes.

Centrales hydroélectriques et solaires : D'autres projets approuvés en Conseil des Ministres

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 06 JUILLET 2023

La production d'électricité est encore insuffisante, par rapport aux besoins. Cependant, plusieurs projets de construction de centrales de production d'énergies renouvelables sont en cours de mise en œuvre, et devraient porter leurs fruits dans quelques années. Hier, le Conseil des Ministres a encore approuvé un Décret soulignant l'importance et la priorisation des projets de centrales hydroélectriques. En effet, d'autres projets seront mis en œuvre, notamment celui qui concerne le fleuve Lokoho dans la commune rurale de Belaoko Lokoho, district d'Andapa. Ce projet inclut également le réseau de distribution pour cette même commune, ainsi qu'à 14 autres communes rurales du district d'Andapa et 4 communes du district de Sambava, dans la région SAVA. Le Décret prévoit également l'acquisition de terrains par voie amiable

ou par expropriation pour cause d'utilité publique – pour les besoins de ce projet.

Diversifiés

Un autre projet de ce genre se fera également sur le fleuve d'Ampanobe, commune Ampanefena. Cette centrale permettra d'approvisionner de nombreuses communes du district de Vohémar, région SAVA. Il sera renforcé par des centrales solaires aménagées dans les communes Tsarabia, Ambodisambalahy et Antsirabe Avaratra. Tout comme les projets à Andapa et Sambava, des acquisitions de terrains devront se faire, pour la mise en place de ces centrales de production d'électricité et des infrastructures de distribution.

Intérêt du peuple

Pour l'Etat, le principal objectif est de donner l'accès à l'électricité à la population, à des coûts raisonnables. Ce qui n'est pas

toujours le cas, dans la pratique, selon les informations. Le Conseil des Ministres d'hier a, de ce fait, approuvé la résiliation du contrat de construction d'infrastructures de production et de distribution pour les fokontany Joffre Ville Centre, Tanambao, Antsakoamasina et Morafeno, à Antsiranana II, région Diana. A noter que le contrat a été signé en juillet 2016 avec l'entreprise Mad'Eole Sarl. D'après le MEH (Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures), plusieurs plaintes ont été reçues, concernant les méthodes de travail de cette entreprise, d'où cette résiliation de contrat. Par contre, les zones concernées vont bénéficier du réseau de la Jirama.

Consommation: le riz local largement disponible cette année

ARH. | LES NOUVELLES | 06 JUILLET 2023

Une baisse conséquente de l'importation de riz depuis le début de l'année jusqu'au mois d'avril, rend le riz local disponible cette année par rapport aux dernières saisons culturales.

Le dernier bulletin mensuel de l'Observatoire du riz (ODR) indique que cette diminution du volume d'importations pour les quatre premiers mois de cette année, par rapport à la même période l'année dernière, résulte d'une «relative disponibilité du riz local depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois d'avril». «Les importations de riz cumulées entre janvier et avril 2023, ont été évaluées à 222.519 tonnes contre 241.768 tonnes entre janvier et avril 2022, soit une baisse de 7,96%», note l'ODR. Ceci à cause de la réduction des importations pour le quatrième mois de l'année. Au mois d'avril de cette année, 15.090 tonnes de riz ont été

importés contre 80.955 au mois d'avril 2022. Soit une réduction de plus de 19.200 tonnes d'importation pour les quatre premiers mois de 2023 par rapport à la même période de l'année dernière. L'ODR explique en outre que cette baisse des importations au cours du premier quadrimestre de cette année, a influencé le prix sur les marchés locaux. Mais avec la grande moisson, les fluctuations des prix ont été plus ou moins maîtrisées.

Prix modérés

Vers la fin du mois d'avril, les cours du riz blanc qui ont atteint les 4.000 ariary le kilo, ont commencé à baisser sur le marché national. Entre le mois de mars et le mois d'avril, le cours du paddy a fléchi en moyenne de 14,7%, passant de 1.603 ariary à 1.368 ariary le kilo, souligne toujours l'ODR. Une baisse malgré le passage du cyclone Freddy qui a frappé la Grande île



vers la fin du mois de mars. Et cette baisse continue car les prix se situent actuellement entre 2.400 et 2.700 ar/kg, pour le riz local. Cette année, l'Etat se fixe comme objectif de produire 5,3 millions de tonnes de paddy et 6 millions de tonnes en 2024 durant la première phase de la Stratégie nationale de développement de la riziculture.

Les problèmes d'emploi, symptôme persistant de la relégation des banlieues

THIBAUD MÉTAIS. | LE MONDE.FR | 06 JUILLET 2023

Malgré une amélioration, le taux de chômage dans les quartiers prioritaires de la ville reste plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale, et les salariés y sont plus souvent précaires qu'ailleurs. En cause, une concentration de personnes en difficulté et des discriminations à l'embauche.

Onze agences Pôle emploi dégradées, deux autres incendiées. Comme l'ensemble des institutions, le service public de l'emploi n'a pas été épargné par les émeutes ayant touché la France après la mort du jeune Nahel M., tué par un policier à Nanterre, mardi 27 juin. Un symbole pour des territoires dont les habitants sont souvent très éloignés du marché de l'emploi. Le taux de chômage y est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale, à 18 % de la population active contre 7,1 %. Un signe de plus de la relégation des 1 514 quartiers prioritaires de la ville (QPV) que compte le pays, et de la situation défavorable des banlieues par rapport au reste du territoire. Et c'est un élément qui revêt une importance considérable au regard de l'objectif répété comme un mantra par le gouvernement depuis plus d'un an : atteindre le plein-emploi – autour de 5 % de chômage – d'ici à 2027. Pire, alors que les jeunes de moins de 25 ans sont surreprésentés dans les QPV (39,1 % contre 29,9 % en métropole), le taux de chômage des moins de 30 ans s'y élevait, en 2020, à 30,4 %, selon un rapport de l'Observatoire national des politiques de la ville. La situation s'y améliore pourtant et la bonne santé actuelle du marché du travail profite aussi aux quartiers populaires. Le chômage y a baissé de manière rapide et régulière – il était de 26,4 % en 2015 –, mais l'écart avec le reste du territoire reste grand. Une dynamique baissière qui relève de « l'exploit », selon le président de l'Observatoire des inégalités, Louis Maurin, tant ces territoires accueillent sans cesse les personnes les plus en difficulté alors que « ceux qui trouvent un emploi stable les quittent ». Ce dernier tempère cependant : « Ce serait une erreur de croire que l'amélioration sur l'emploi réglera mécaniquement tous les problèmes. » Une analyse que partage le président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Pascal Brice. « Le taux de chômage va continuer de baisser, souligne-t-il. Mais il va falloir continuer à travailler sur la question de la pauvreté et de la précarité. » Parmi les résidents de QPV ayant un emploi, un sur cinq a signé un contrat précaire (CDD, apprentissage, intérim, stages), contre un sur sept dans les agglomérations

auxquelles ces quartiers appartiennent. Et selon les travaux de l'Observatoire national des politiques de la ville, ils sont à 70,8 % ouvriers ou employés, contre une moyenne de 44,9 % en France (hors Mayotte).

Un décalage entre la mobilisation et les résultats

L'entrepreneuriat et les emplois ubérisés ont parfois été mis en avant comme remède possible au chômage, un phénomène à « relativiser » selon Louis Maurin. « La plupart des jeunes des QPV cherchent un emploi salarié pour la stabilité, qui représente le meilleur moyen de s'en sortir, d'acheter un pavillon, etc. », indique-t-il. Comme à chaque éruption dans les banlieues, c'est surtout la politique de la ville qui est ciblée. Car l'Etat a consacré des moyens énormes pour les QPV et il est tentant de considérer ces investissements comme un échec. « Il y a eu un effort important en termes de financement et d'accompagnement, reconnaît l'adjoint au développement économique, à l'emploi et l'insertion de la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) Shems El Khalfaoui. On ne peut pas dire que rien n'a été fait, sinon la situation serait encore plus catastrophique. » Pour autant, l'action de l'Etat ne produit pas les effets escomptés. La Cour des comptes a rendu un rapport accablant sur le sujet en juillet 2022, établissant l'échec des politiques de l'emploi dans les QPV entre 2015 et 2022. Garantie jeunes, contrat d'engagement jeune, plan 1 jeune 1 solution, emplois francs... La liste des dispositifs mis en place par l'Etat est longue. Des moyens publics « qui augmentent sans parvenir à réduire les écarts entre les habitants des QPV et ceux des autres quartiers », jugent les magistrats de la rue Cambon qui regrettent par ailleurs l'absence de suivi précis des dépenses pour ces politiques. « On ne peut que constater le décalage entre la volonté et la mobilisation du gouvernement et la faiblesse des résultats », signale Saïd Hammouche, président du groupe Mozaïk RH, pour qui « la bonne méthode n'a toujours pas été trouvée ». Le fondateur du cabinet de recrutement inclusif milite pour « la mise en œuvre d'un outil spécifique sur l'inclusion avec la création de France Travail [qui doit succéder à Pôle emploi dans le cadre de la réforme du service public de l'emploi] » afin de faire face à la situation particulière des quartiers populaires. « Les quartiers subissent les séquelles de décennies de chômage de masse aux effets dévastateurs », déplore Pascal Brice. Pour Yannick L'Horty, économiste et professeur à l'université

Gustave-Eiffel, les emplois francs font partie des dispositifs qui suscitent un minimum d'optimisme. « C'est une politique originale, affirme l'économiste, et beaucoup d'éléments convergent pour dire qu'elle finit par avoir de vrais effets positifs. » Expérimenté en 2018 puis généralisé en 2020, ce dispositif permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant de QPV.



De nombreux obstacles

Avec un peu plus de 20 000 emplois francs signés chaque année, la Cour des comptes relativise l'impact du dispositif sur le taux de chômage. Le mécanisme permet en revanche de lutter contre les discriminations à l'embauche liées à l'adresse. « Depuis 2018, on voit que ces discriminations s'atténuent vraiment », explique Yannick L'Horty qui y voit « la preuve statistique d'une politique efficace de lutte contre les discriminations ». Il reste toutefois de nombreux obstacles aux candidats des QPV. Une étude incluse dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique montre qu'une personne d'origine maghrébine a 18 % de chance d'être recrutée comme cadre administratif contre 25 % pour un candidat dont le CV ne suggère aucune origine. « C'est tout le problème, s'indigne Shems El Khalfaoui. Même les jeunes qui s'en sortent, on n'arrive pas à les valoriser car les entreprises ne jouent pas le jeu derrière. De nombreux employeurs ne répondent pas. » Venir à bout des discriminations nécessite un changement de culture des recruteurs « afin qu'ils dépassent les stéréotypes », précise Yannick L'Horty, coauteur de l'étude. Or ces discriminations expliquent en partie le taux de chômage élevé des QPV, qui se caractérisent par une forte présence d'étrangers (21,8 %). Selon le rapport de la Cour des comptes, les immigrés y sont également surreprésentés (27,2 % contre 12,9 % au niveau national), alors que le taux de chômage des immigrés et des descendants d'immigrés (13 % et 12 %

en 2021) est presque deux fois supérieur à la moyenne nationale. C'est dans cette optique que le groupe Renaissance a déposé, mardi, une proposition de loi, portée par le député des Français de l'étranger Marc Ferracci, « visant à lutter

contre les discriminations par la pratique de tests individuels et statistiques ». Une procédure qui consiste à soumettre deux candidatures aux compétences identiques mais au profil individuel différent (origine, sexe, âge) pour déceler les discrimina-

tions. Lors de sa visite à Marseille, fin juin, Emmanuel Macron avait promis une « systématisation » de la méthode et des « moyens supplémentaires ». Encore et toujours une question de moyens.

Projet ODOF : Deux nouvelles usines dans l'Atsinanana

| L'EXPRES MADAGASCAR | 07 JUILLET 2023

Deux districts se sont vus doter hier de machines et matériels destinés à l'implantation de nouvelle unité industrielle dans leur localité respective.

Les districts de Vatomandry et de Brickaville, tous deux dans la région Atsinanana, ont été hier les nouveaux bénéficiaires des nouvelles unités industrielles remises et offertes par le ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC), dans le cadre de la poursuite de son programme pour la promotion de l'industrialisation du pays. Un programme qui s'inscrit dans le cadre du projet ODOF (One district, one factory ou un district, une usine) conformément aux engagements du président de la République. Il s'agit ainsi d'une unité ou d'une chambre froide pour le district de Vatomandry, destinée à la production de glace alimentaire mais aussi pour la conservation des produits halieutiques dont regorgent les eaux (mer, fleuve et eaux douces) qui entourent ce district. C'est aussi la première du genre dans cette localité. Sa mise en place a été convenue et décidée de concert avec le Président lui-même, a indiqué le ministre Edgard Razafindravahy qui est venu remettre hier les machines et matériels nécessaires pour l'ouverture de l'unité, en présence de la population, des élus (maires) du district, des chefs de fokontany, des notables, des pêcheurs et des entrepreneurs locaux. Le ministre a également précisé: « Cette machine peut fabriquer jusqu'à 3 tonnes de glace par jour ». Vita Germain, président de l'Association

des pêcheurs, au nom des pêcheurs du district de Vatomandry, s'est félicité de l'acquisition de cette unité, soulignant que la mise en place de celle-ci va résoudre les problèmes des nombreux pêcheurs de la région qui ont accusé beaucoup de difficultés pour la conservation des poissons jusque-là. Sans oublier également d'adresser ses remerciements au président de la République. Pour le député élu à Vatomandry, Raulan Razafinandasana, la glace produite par cette unité industrielle à Vatomandry n'est pas seulement destinée aux poissons, mais profite également aux bouchers du bazar où ils pourront stocker la viande non épuisée. De même, les épiciers qui n'ont pas de réfrigérateurs, les fabricants de yaourts pourront acheter des glaces. Edgard Razafindravahy l'a confirmé lorsqu'il a déclaré que la directive du Président est de toujours tendre la main au peuple. La création des zones de pépinière industrielle pour la mise en œuvre du 7e « Velirano », qui est la promotion de l'industrie au niveau local, n'est pas différente de cela.

Appel à projet

Edgard Razafindravahy a profité des plaintes des agriculteurs et des élus sur la difficulté de traiter les documents pour l'exportation de la cannelle à l'étranger pour mettre en place la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), notant au passage que la loi réglementant les sociétés coopératives a été récemment adoptée par le Parlement. La CCI peut négocier dans le monde entier dans la recherche de débouchés. « C'est la répartition des réductions

économiques que nous devrions faire. Les coopératives, qu'elles soient impliquées dans la production de cannelle ou d'autres produits, pourront exporter directement leurs produits à l'étranger lorsqu'elles deviendront une société coopérative », a-t-il déclaré. Hier, le ministre a, à l'instar de ce qui a été fait dans les autres districts, lancé publiquement l'Appel à projet aux entrepreneurs intéressés par la gestion de la filière glace à Vatomandry. Après Vatomandry, la délégation du MICC a poursuivi sur Brickaville où elle a remis également des machines et matériels pour une unité de traitement et de transformation des bananes et patates en chips. 160 000 tonnes de bananes sont produites dans le district de Brickaville, lesquelles sont souvent endommagées. Il possède également 40 000 tonnes de patates douces. Edgard Razafindravahy a précisé que l'implantation de cette unité contribuera à la conservation des produits pour qu'ils ne soient pas abîmés ou avariés, et par la même occasion de les transformer en copeaux ou chips.



Projet gouvernemental : La reprise de l'exportation de viande bovine controversée

MOTISOA MARE. | L'EXPRES MADAGASCAR | 07 JUILLET 2023

Suspendue avec l'exportation de bovidés sur pied, l'exportation de viande bovine est en projet de reprise. L'idée est encore mal accueilli au vu de la première journée des consultations publiques.

Tendance vers le refus. Le gouvernement organise pendant cinq jours à Tolagnaro, dans la région Anôsy et à Ambovombe, région Androy, des consultations publiques sur la reprise de l'exportation de viande

bovine. Hier, premier jour des consultations publiques à Tolagnaro, l'ambiance a été quelque peu houleuse. Le directeur de cabinet de la présidence de la République, Romy Voos Andrianarisoa, le gouverneur de la région Anosy, Jocelyn Raharimbola ou encore le sénateur Victor Tsiebo ont entre autres été aperçus sur les lieux. Les explications techniques sur l'objet des consultations publiques ont été suivies

par des séances de questions réponses. En général, les soucis sont axés sur la préservation du cheptel national et le risque de regain d'insécurité rurale. « Où va-t-on trouver suffisamment de cheptel pour répondre à un besoin international, alors que nous-mêmes, jugeons que nous n'en avons pas assez localement ? ». Des sources avancent que cinq cents têtes de zébus par jour sont destinées à la consommation

locale, dont quatre cents pour Antananarivo. « Les éleveurs ont déjà beaucoup de mal à se professionnaliser avec les boucles d'oreilles et les puces électroniques pour les zébus. Comment vont-ils s'organiser si on leur impose d'autres contraintes ? ». « C'est tout simplement une ouverture vers la recrudescence de l'insécurité. Beaucoup vont essayer de voler les bovidés de leurs voisins afin de les vendre à des structures à échelle d'exportation ». « Les zébus constituent des banques commerciales pour les communautés rurales. Les vendre outre-mer serait abandonner des us et coutumes locaux suivies depuis des générations».

Marchés

La société Bonne Viande de Madagascar (Bovima), une structure privée ayant obtenu l'appui de la Banque mondiale, veut diversifier l'élevage contemplatif et le tourner vers une activité plus rentable.



La société implantée à Manambaro, à une trentaine de kilomètres de Tolagnaro, envisage de procéder par insémination artificielle pour décupler le cheptel bovin et de créer un parc d'engraissement de zébus. Jusqu'ici, Bovima a exporté de la viande de petits ruminants dont l'activité n'a pas été sous la coupe d'une interdiction. La société a envisagé d'exporter des bovidés sur pied au départ. L'État a suspendu cette activité le 31 janvier 2019, jugeant le manque criant de traçabilité dans les

étapes de l'exportation. Depuis la ferme des éleveurs, leur provenance, le suivi sanitaire du bétail, les papiers administratifs (Fiche individuelle de bovidés, vaccin...). Des lobbyings ont été menés et le projet a failli revenir en septembre 2022 où un projet de décret de levée de suspension a été attendu. D'autres ateliers d'information ont été organisés dans les régions Anôsy et Androy depuis 2020. Ils ont porté sur la réforme de la gouvernance de la filière bovine telle que l'appropriation des boucles d'oreilles et les puces électroniques pour les bovidés. Ces dispositifs constituent entre autres des conditions sine qua none de traçabilité avant exportation. Aussi, avec ces ateliers, l'éventualité d'une reprise de l'export a-t-elle toujours été en filigrane. Madagascar cible le marché du Comesa et d'autres pays africains hors Comesa. La Chine, les Emirats Arabes-Unis et les îles voisines sont des marchés potentiels.

Madagascar – Nations Unies : 141 millions de dollars d'aides décaissées en 2022

R. EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 07 JUILLET 2023

Malgré les effets négatifs conjugués à un contexte international difficile et à une conjoncture nationale marquée notamment par des intempéries, Madagascar et les Nations Unies ont réalisé une bonne performance dans les actions menées pour la réalisation des objectifs pour le développement durable (ODD)

En termes financiers, les résultats se manifestent par un décaissement totalisant 141 millions de dollars en 2022.

Coordinateur résident du Système des Nations Unies à Madagascar, Issa Sanogo, sur les 206 millions de dollars de ressources requises pour 2022, 171 millions de dollars étaient disponibles, soit 83% du total dont 141 millions de dollars effectivement dépensés. Les efforts pour 2022 ont été axés sur les ODD 2 (faim zéro), 3 (bonne santé), 4 (éducation de qualité) et 6 (eau propre et assainissement). Comparés aux autres ODD dans lesquels le SNU investit, vu leur nature

réduction de la malnutrition chronique des moins de 5 ans.

Engagement

En sa qualité de Co-présidente du Comité de pilotage du plan cadre de coopération Madagascar – Nations Unies, la ministre de l'Economie et des Finances Rindra Hasimbelo Rabarinarison a réaffirmé l'engagement du gouvernement malgache pour la mise en œuvre de ce plan. « Les interventions des agences des Nations Unies sont un soutien inestimable pour Madagascar dans le cadre de la lutte contre la pauvreté », a-t-elle déclaré en ajoutant que « le gouvernement tient à renforcer le partenariat avec le Système des Nations Unies, afin d'améliorer l'efficacité de nos efforts en faveur de l'émergence de Madagascar ». Issa Sanogo a pour sa part rappelé l'engagement du Système des Nations Unies. Un engagement qui va se manifester, d'ailleurs dans le prochain cadre de partenariat 2024-2028 à travers ce Plan cadre de coopération, pour le développement de Madagascar. A mi-parcours de l'échéance des ODD, le SNU se concentre de plus en plus sur les accélérateurs des ODD qui soutiendront Madagascar à se remettre sur la voie de la réalisation des objectifs. Cela inclut, entre autres, des domaines tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la transformation des systèmes alimentaires, la transformation de l'éducation, la jeunesse, et la lutte contre les violences basées sur le genre.



Résultats concrets

Ces actions entrent dans le cadre du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) pour la période 2021-2023 dont la réunion du Comité de pilotage a eu lieu, hier au Carlton Anosy. Selon les explications du

intégré, il s'agit d'objectifs pour lesquels le pays est confronté à des défis majeurs. Parmi les résultats concrets enregistrés, on peut notamment citer la formation de 10 000 enseignants dans 6 000 écoles par le biais de l'utilisation de tablettes, la réintégration de 25 000 enfants déscolarisés, la

Pépinières industrielles : Des machines sophistiquées pour les paysans sur le littoral Est

ANTSA R. | MIDI MADAGASCAR | 07 JUILLET 2023

Le Pacte sur l'industrialisation de Madagascar sera bientôt signé entre les autorités publiques et le secteur privé, selon le MICC. En attendant cette fameuse signature, ce département ministériel poursuit la mise en place de pépinières industrielles.

Les régions Atsinanana et Analanjirofo sont les bénéficiaires des machines de transformation de produits, dans le cadre de la mise en place de pépinières industrielles menée par le MICC (Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation). Depuis hier, le ministre Edgard Razafindravahy est sur le terrain pour remettre ces équipements aux paysans bénéficiaires. Pour la région Atsinanana, cette mission passe par Brickaville, Vatomaniry et Mahanoro. La délégation ministérielle poursuit ensuite ses rencontres avec les paysans dans la région Analanjirofo, plus précisément à Soanierana Ivongo et Fenerive-Est. D'après les informations, les machines attribuées serviront dans des unités de transformation de manioc, de production de glace et de transformation de

bananes en chips. A noter que ces machines seront utilisées par les coopératives et leurs membres dans la région Atsinanana. Ces bénéficiaires pourront désormais créer de la valeur ajoutée, améliorer leurs revenus et contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois.



ODOF

Pour Soanierana Ivongo, les machines à remettre serviront également à la production de chips de banane, selon le MICC. Pour Fénériver-Est, il s'agira de déshydrateur permettant de produire des fruits secs. D'après le ministère de

tutelle, la promotion des transformations des produits s'inscrit dans le cadre du projet ODOF (One district, one factory) et permettra d'amorcer l'industrialisation dans les différents districts de la Grande île. Pour le ministre Edgard Razafindravahy, il s'agit également de répondre aux besoins des paysans qui représentent 80% de la population malgache. « Il faut améliorer les productions locales et intensifier la production et les transformations industrielles, pour développer l'économie locale. Cela permettra de faciliter l'accès au marché national et international, et surtout d'améliorer les sources de revenus des paysans dans les zones bénéficiaires de l'ODOF », ont soutenu les membres de la délégation ministérielle, actuellement en mission dans les régions Atsinanana et Analanjirofo. Bref, la mise en place de pépinières industrielles vise, pour le MICC, le développement socio-économique par l'amélioration du revenu, de la nutrition et de la qualité de vie des zones bénéficiaires.

Justice : l'Assemblée vote l'expérimentation de « tribunaux des activités économiques » pour quatre ans

| LE MONDE.FR | 07 JUILLET 2023

Actuellement, les activités commerciales et artisanales relèvent des tribunaux de commerce, composés de juges non professionnels et élus. Alors que les autres activités économiques relèvent du tribunal judiciaire, composé de juges professionnels. L'Assemblée nationale s'est prononcée jeudi 6 juillet en faveur de l'expérimentation décriée de « tribunaux des activités économiques » (TAE) élargissant les compétences des tribunaux de commerce, avec notamment dans leur champ les professions agricoles, lors de l'examen d'un projet de loi sur la justice. Comme les sénateurs avant eux, les députés ont voté en première lecture une expérimentation de quatre ans pour « renommer neuf à douze tribunaux de commerce » en TAE. Ils ont aussi voté en faveur de la contribution financière prévue pour saisir ces tribunaux, elle aussi controversée. Actuellement, les activités commerciales et artisanales relèvent, en cas de litiges et de défaillances, des tribunaux de commerce, composés de juges non professionnels et élus. Tandis que les autres activités économiques relèvent du tribunal judiciaire, composé de juges professionnels. Les TAE auraient eux, en matière de procédures collectives, une compétence étendue à un très

large éventail d'activités. Les députés ont toutefois exclu en commission les professions réglementées du droit, comme celles d'avocat ou de notaire, alors que le texte adopté en première lecture par le Sénat les avait intégrées. La gauche et le Rassemblement national se sont opposés sans succès à l'expérimentation des TAE. Ils « n'auront ni la connaissance des milieux économiques, ni des pratiques des nouvelles personnes physiques ou morales sur lesquelles ils auront à statuer, ni les compétences juridiques exigées », a notamment critiqué la députée socialiste Cécile Untermaier.

Le monde agricole au cœur des désaccords

La principale source d'inquiétude concerne les agriculteurs, que la gauche a demandé en vain d'exclure du champ des TAE. Le monde agricole est « satisfait de la mission juridictionnelle remplie par le tribunal judiciaire », a estimé Mme Untermaier. La gauche a également demandé en vain d'obtenir la présence d'un magistrat professionnel dans les TAE, possibilité qui avait été supprimée par le Sénat. Le garde des sceaux, Eric Dupond-Morette, a lui jugé l'expérimentation nécessaire, car le partage des compétences, pour

les procédures collectives, « manque très franchement de lisibilité » dans le système actuel. Elle « permettra aux agriculteurs de bénéficier de la culture de la prévention et de l'accompagnement de l'entrepreneur en difficulté, qui est au cœur de la pratique professionnelle des juges consulaires » des tribunaux de commerce, a-t-il plaidé. Un amendement a été adopté pour permettre la nomination « d'un juge exploitant agricole » dans les TAE. Un autre a exclu du champ de ces tribunaux les structures n'ayant pas d'activité lucrative. La contribution prévue pour saisir les TAE a également été vivement critiquée, le RN fustigeant « une justice à péage » et LFI une mesure visant « à dissuader les justiciables d'effectuer des recours ». Un amendement adopté en commission par les députés a exonéré de cette contribution les entreprises de moins de 250 salariés. L'Assemblée poursuivra lundi après-midi l'examen du projet de loi.

